

Textes de soumission

RCprotect® Tube eau potable

Tube d'eau potable selon DIN EN 12201 en PE 100-RC et selon PAS 1075.

Structure du tube conforme à la norme PAS 1075 - type 2, tubes de dimensions conformes à la norme DIN 8074, tubes à deux couches avec couche d'identification extérieure intégrée dans les dimensions en bleu royal en PE 100-RC selon l'homologation SSIGE n° 0707-K279. La surveillance de la qualité constante du matériau ainsi que le contrôle régulier des tuyaux doivent être effectués par un institut de contrôle indépendant et accrédité à cet effet selon la norme DIN EN ISO/IEC 17025.

La réalisation de tous les raccords de tuyauterie nécessaires par soudage par filament chauffant ou soudage bout à bout par élément chauffant s'effectue conformément aux exigences des directives techniques en vigueur de la DVS. Les points de raccordement des tuyauteries doivent être réalisés conformément aux informations techniques actuelles du fabricant de tuyaux. Les tuyauteries doivent être stockées et transportées sur le chantier conformément aux directives du fabricant de tuyaux et du VKR.

Marque

HakaGerodur tube eau potable RCprotect®.

Fabricant

HakaGerodur AG
Giessenstrasse 3
Postfach
CH-8717 Benken
Telefon: + 41 55 293 25 25
Telefax: + 41 55 293 25 26
E-Mail: sekretariat@hakagerodur.ch
Internet: www.hakagerodur.ch

RCprotect® Tube eau potable

Dimension du tube _____ mm, SDR _____

o livré en barre de 6 / 10 / 12 m de long

o livrée en couronne de _____ m de longueur

o livré en tambour de _____ m de longueur

_____ m et les livrer dans les règles de l'art selon les normes SIA/VKR et comme tuyau d'eau potable

posé: _____ CHF/m

Texte de soumission

RCprotect® Tube Gaz

Tube gaz selon DIN EN 1555 en PE 100-RC et selon PAS 1075.

Structure des tubes selon PAS 1075 - type 2, tubes de dimensions conformes à la norme DIN 8074, tubes à deux couches avec couche d'identification extérieure intégrée de couleur jaune orangé en PE 100-RC selon l'homologation SSIGE n° 08-007-9. La surveillance de la qualité constante des matériaux ainsi que le contrôle régulier des tubes doivent être effectués par un institut de contrôle indépendant et accrédité à cet effet selon la norme DIN EN ISO/IEC 17025.

La réalisation de tous les raccords de tuyauterie nécessaires par soudage par filament chauffant ou soudage bout à bout par élément chauffant s'effectue conformément aux exigences des directives techniques en vigueur de la DVS. Les points de raccordement des tuyauteries doivent être réalisés conformément aux informations techniques actuelles du fabricant de tuyaux. Les tuyauteries doivent être stockées et transportées sur le chantier conformément aux directives du fabricant de tuyaux et du VKR.

Fabricant

HakaGerodur Tube gaz RCprotect®.

Fabricant

HakaGerodur AG
Giessenstrasse 3
Postfach
CH-8717 Benken
Telefon: + 41 55 293 25 25
Telefax: + 41 55 293 25 26
E-Mail: sekretariat@hakagerodur.ch
Internet: www.hakagerodur.ch

RCprotect® Tube gaz

Dimension du tube _____ mm, **SDR** _____

o livré en barre de 6 / 10 / 12 m de long

o livrée en couronne de _____ m de longueur

o livré en tambour de _____ m de longueur

_____ m et les livrer dans les règles de l'art selon les normes SIA/VKR et en tant que tuyau de gaz selon les directives de pose correspondantes

posé: _____ CHF/m

Texte de soumission

RCprotect® Tube eau usée

Tube de pression pour eaux usées selon DIN EN 13244 en PE 100-RC et selon PAS 1075.

Structure des tubes selon PAS 1075 - type 2, tubes aux dimensions selon DIN 8074, tubes à deux couches avec couche d'identification extérieure intégrée dans les dimensions en PE 100-RC brun. La surveillance de la qualité constante de la matière première ainsi que le contrôle régulier des tubes doivent être effectués par un institut de contrôle indépendant et accrédité à cet effet selon la norme DIN EN ISO/IEC 17025.

La réalisation de tous les raccords de tuyauterie nécessaires par soudage par filament chauffant ou soudage bout à bout par élément chauffant s'effectue conformément aux exigences des directives techniques en vigueur de la DVS. Les points de raccordement des tuyauteries doivent être réalisés conformément aux informations techniques actuelles du fabricant de tuyaux. Les tuyauteries doivent être stockées et transportées sur le chantier conformément aux directives du fabricant de tuyaux et du VKR.

Marque

HakaGerodur Trinkwasserrohr RCprotect®.

Fabricant

HakaGerodur AG
Giessenstrasse 3
Postfach
CH-8717 Benken
Telefon: + 41 55 293 25 25
Telefax: + 41 55 293 25 26
E-Mail: sekretariat@hakagerodur.ch
Internet: www.hakagerodur.ch

RCprotect® Tube eau usée

Dimension du tube _____ mm, **SDR** _____

o livré en barre de 6 / 10 / 12 m de long

o livrée en couronne de _____ m de longueur

o livré en tambour de _____ m de longueur

_____ m livrer et poser dans les règles de l'art selon SIA/VKR et comme tuyau de refoulement des eaux usées

posé: _____ CHF/m